



Programme prévisionnel

Rencontres nationales des élus Natura 2000

Mardi 2 novembre 2021

14h - 18h30

Amphithéâtre de la Grande-Arche à la Défense (92)

Contexte :

L'ensemble des sites Natura 2000 constitue l'un des plus grands réseaux d'espaces protégés cordonné au Monde, avec plus de 27 500 sites répartis sur 18 % de la surface européenne.

En France, en 2020, 1 755 sites couvrent 12,9 % du territoire métropolitain terrestre et 33 % de la surface marine de la zone économique exclusive.

Cette biodiversité constitue un patrimoine commun et un capital pour l'avenir dont dépendent notre survie et notre qualité de vie.

Les Conservatoires d'espaces naturels, les Parcs naturels régionaux et les Réserves Naturelles sont des acteurs incontournables de la mise en œuvre de la politique Natura 2000.

Les trois réseaux de gestionnaires d'espaces naturels ont la volonté d'agir ensemble pour que le réseau Natura 2000 français contribue efficacement aux ambitions nationales et européennes de préservation de la nature.

L'implication des élus locaux peut conduire à une démarche collective de gestion équilibrée et durable des espaces naturels qui tienne compte des préoccupations sociales et économiques.

C'est pourquoi, depuis 2019, les trois têtes de réseaux se sont associées pour développer une initiative conjointe visant à apporter une dimension politique à l'animation des réseaux d'acteurs impliqués dans Natura 2000.

Dans ce cadre, ils proposent d'organiser en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et le ministère de la Transition écologique, les premières rencontres nationales des élus Natura 2000.

L'objectif de ces rencontres est de fédérer au niveau national un réseau d'élus qui permette de faciliter le portage de cette politique et son appropriation territoriale.

Public visé :

Élus Natura 2000 : Présidents de comité de pilotage et élus dont le territoire est concerné par un site Natura 2000.

Sont également invités à participer : les animateurs de sites Natura 2000 ; les chargés de mission Natura 2000 des services déconcentrés de l'État, les Régions (élus et techniciens).



Informations générales :

Évènement en présentiel - pass sanitaire obligatoire.

Possibilité de suivre les rencontres en distanciel (modalités de participation à venir)

Déroulé des rencontres :

14h – 14h30 : accueil café

14h30 – 15h30 : discours d'ouverture

15h30 - 16h15 : table ronde 1

16h15 - 16h30 : pause

16h30 – 17h15 : table ronde 2

17h15 – 18h00 : table ronde 3

18h00 – 18h15 : clôture des rencontres

A partir de 18H30, poursuite des échanges autour d'un cocktail

Programme détaillé des tables rondes :

1/ Gouvernance des sites Natura 2000 : comment conforter l'intégration du réseau Natura 2000 dans les territoires ?

La gouvernance est un « processus dynamique de coordination entre des acteurs publics et privés aux identités multiples et aux ressources asymétriques autour d'enjeux territorialisés visant la construction collective d'objectifs et d'actions en mettant en œuvre des dispositifs multiples qui reposent sur des apprentissages collectifs et participent à des innovations institutionnelles et organisationnelles au sein des territoires » (Rey-Valette et al., 2011) – définition reprise du projet Marahgouv.

Depuis l'adoption de la loi sur le développement des territoires ruraux, le mode de gouvernance français des sites Natura 2000 offre aux collectivités territoriales un rôle prépondérant.

En effet, 60% des comités de pilotage sont actuellement présidés par un élu et plus de 13000 communes sont concernées par un site Natura 2000 (données MTES).

Il appartient ainsi aux représentants des collectivités territoriales d'assumer, en priorité, la présidence de comités de pilotage et ainsi, de contribuer à l'appropriation locale des objectifs de développement durable définis dans les sites Natura 2000.

En effet, le dispositif Natura 2000 vise à concilier préservation de la biodiversité et activités humaines.

À ce titre, il participe également directement à l'objectif d'intégrer les enjeux de la biodiversité dans les politiques territoriales.

Enjeux :

- Comment construire des projets avec des acteurs qui ne partagent pas tous les mêmes intérêts ? Quelles stratégies mobiliser pour y parvenir ?
- Comment mettre en cohérence différentes politiques publiques pour développer des projets territoriaux de conservation de la biodiversité ?



2/ Comment renforcer le rôle du réseau Natura 2000 comme outil de restauration de la biodiversité ?

Le réseau Natura 2000 couvre près d'un cinquième du territoire de l'Union Européenne tandis qu'au niveau national, les sites Natura 2000 constituent le premier réseau d'aires protégées en France métropolitaine.

En dépit des efforts de gestion consentis jusqu'à maintenant, les trois rapportages menés jusqu'à ce jour, ne permettent pas de constater une évolution favorable de l'état de conservation de la majorité des espèces et des habitats visés par les deux directives nature.

En revanche, une analyse comparative montre que l'état de conservation est significativement meilleur dans les sites Natura 2000 qu'en dehors de ceux-ci (Rouveyrol, P., Leroy, M., 2021. L'efficacité du réseau Natura 2000 terrestre en France, UMS PatriNat (OFB/CNRS/MNHN), Paris, 254p).

Ce constat met en avant le rôle du réseau Natura 2000 comme levier incontournable de préservation de la biodiversité mais il conduit, en parallèle, à s'interroger sur l'efficacité des actions entreprises à ce jour et les moyens à déployer pour améliorer sa qualité.

Enjeux :

- Comment accompagner la mise en œuvre d'une gestion efficace du réseau de sites Natura 2000 ?
- Comment consolider le financement du réseau Natura 2000 ?

3/ Natura 2000 : quelles plus-values pour les territoires et comment les valoriser ?

Une plus-value doit s'entendre comme une valeur ajoutée du dispositif par rapport à une situation où Natura 2000 n'existerait pas.

En effet, en plus de sauvegarder la valeur intrinsèque de la nature, le réseau Natura 2000 peut également apporter de nombreux avantages socio-économiques aux territoires tels que le maintien de la qualité de l'eau, la préservation du paysage ou le développement du tourisme de nature.

Malheureusement, le réseau Natura 2000 souffre encore d'un manque d'appropriation par les habitants et les usagers des sites Natura 2000.

Faire la démonstration des avantages socio-économiques offerts par le réseau Natura 2000 peut constituer un atout pour motiver les parties-prenantes à s'investir dans la réalisation d'actions de protection et de restauration de la biodiversité dans et autour des sites Natura 2000.

Enjeux :

- Comment promouvoir le dispositif Natura 2000 comme un outil de valorisation et de reconnaissance des territoires ?
- Comment accompagner le développement / l'évolution d'activités socio-économiques qui soient en adéquation avec les objectifs de développement durable définis pour chaque site Natura 2000 ?

